Devenir FRC 2/10673
Case FRC 17478

QU'EST-CE DONC QUE TOUT CE TRAIN-LA?

Pour servir de suite à qu'est-ce que Linguet ?

LE voilà donc arrivé ce moment tant desiré par nos ennemis ! Elle se manifeste enfin cette division qui fait tout leur espoir ! Nos assemblées vont devenir des arenes de gladiateurs, et nos délibérations se feront dans des torrens de sang.

Eh ! quel prétexte ont-ils trouvé, les méchans ? Un prétexte honteux qui révolte les vrais amis de la liberté, mais qui, heureusement, ne les décourage point encore. Nous les dévoilerons ces bas intrigans qui, divisant le peuple, l'arment contre lui-même. Ils font gémir les bons citoyens, mais ils ne les déconcertent point ; la voix des vrais amis de la liberté se fera entendre, et les factieux rentreront dans la poussiere.

C'est parce qu'ils ne sont point assez connus qu'ils peuvent nous livrer la guerre. Épions leur conduite, éclairons leurs ténébreuses menées, et le peuple, ce bon peuple, ne sera plus leur dupe. Faisons-lui connoître ceux qui veulent en faire leur jouet, et ils ne seront plus que l'objet de son indignation.

Désespérés d'avoir vu avorter leurs projets usurpateurs, bourrelés par les regrets d'un grand coup manqué, plus que par les reproches de leur conscience ; agités par la crainte du

THE NEWBERRY LIBRARY

glaive vengeur de la justice, levé sur leurs têtes criminelles, les perfides ont juré de paralyser la justice, qu'ils ne peuvent plus fuir, de la braver même par des violences, si elle continue sa poursuite, et d'étouffer ainsi le flambeau qui éclaireroit leur profonde turpitude, et les montreroit à la multitude, couverts d'attentats et d'horreurs.

Démasquons les, et puis nous les nommerons.

Un tribunal de leze-nation les fait trembler : il les effraye par la recherche courageuse à laquelle il se livre. Ils entreprennent de l'anéantir.

Les vrais amis de la liberté, ces ames pures qui brûlent un encens sincere sur son autel, ont juré sur leur honneur de soutenir ce tribunal. Ils le pressent de déchirer un voile qui obscurcit leur gloire. Ils veulent, en publiant les noms des coupables, détruire les calomnies sourdes par lesquelles les conspirateurs veulent persuader que les héros de la révolution sont leurs complices, et les associent à leurs crimes pour se confondre avec eux dans l'amour du peuple. C'est cette association infâme qui fait rougir les vrais patriotes.

Mais les vrais patriotes ne sont point assez en force par eux-mêmes. On a juré d'armer la canaille contre eux, et sûr de celle-là, parce qu'elle est bien payée, on épuise avec son aide, insinuations perfides, sophismes captieux, bruits aussi sots qu'absurdes pour égarer les gens peu réfléchis ; et la horde des turbulens se grossit encore de tous ceux dont le patriotisme aveugle est irrité par les alarmes exagérées dont on se sert pour les exalter, et les rendre licencieux.

La nuit du 5 au 6 octobre, cette nuit à jamais épouvantable, cette nuit que les auteurs et complices d'un projet régicide ont voulu souiller du plus horrible des forfaits, leur fournit encore aujourd'hui un prétexte affreux aux yeux de tous les bons François pour s'assurer l'impunité.

Que s'est-il donc passé dans ces trop fameuses journées des 5 et 6 octobre ?

Les ennemis de la chose publique, les ardens zélateurs du régime oppressif de l'ancien ministere, de ce régime arbitraire, sous lequel l'autorité des grands, effaçant celle du Roi, assuroit au courtisan avide et rempant le succès et les graces ; aux financiers bas et serviles, la dépouille des peuples ; aux ministres corrompus des autels, le patrimoine des pauvres ; aux magistrats intéressés, le droit de vendre impunément la justice : cette secte impie du pouvoir absolu, qu'elle regardoit bien plus comme son patrimoine propre, que comme le droit légitime du souverain, cherchoit les moyens d'anéantir une constitution qui s'élevant déjà avec tant de majesté, alloit bientôt rendre l'édifice entier inébranlable.

Les desseins auxquels elle s'arrêtoit le plus alors, étoient d'enlever un Roi qui vouloit être juste malgré elle, et qui, secouant l'esclavage honteux dans lequel il avoit été retenu jusqu'alors, vouloit faire partager à tous ses sujets les avantages d'une liberté régénérée par lui et les peres de la patrie.

Les courtisans, pour éviter leur perte, vouloient réduire ce Roi citoyen à une charte privée, dont ils auroient fermé toutes les ave-

nues à la vérité, et les traîtres, sous son nom, auroient déclaré vingt-quatre millions d'hommes rebelles à leur prince.

Mais tandis qu'ils étoient encore incertains sur la maniere d'exécuter leurs projets ; une autre faction non moins coupable, puisqu'elle étoit conduite par un usurpateur, saisit avec une joie perfide l'occasion que lui offroient ces complots de l'aristocratie pour suivre ses noirs desseins.

Aussi-tôt les menées des aristocrates sont divulguées. Cent mille bouches ameutent et effrayent le peuple. Des apprêts sanguinaires sont faits, et trahis par leurs propres auteurs, pour échauffer les esprits ; et se servant ainsi d'un prétexte aussi sûr qu'honorable même pour elle, la faction amene autour du palais des bandes armées, de citoyens rendus furieux, qui pourroient, quand on les auroit encore un peu travaillés, servir, tout en les ignorant, les affreux projets du chef qui les mettoit en œuvre.

O providence, génie tutélaire de la France, reçois ici les actions de grace d'un citoyen d'autant plus jaloux de la liberté, qu'il peut se livrer sans réserve à son amour inaltérable pour un Roi citoyen comme lui !

Et vous, soldats citoyens, mes freres, vous qui, à cette époque désastreuse, avez conquis une si riche moisson de gloire, en sauvant à la fois votre liberté, votre patrie, votre roi, voyez cependant les perfides ressources dont se servent à la fois tous vos ennemis, les uns pour calomnier votre généreuse démarche, les autres pour troubler la pureté de vos souvenirs.

Et vous qui avez tout vu, et qui en avez fré-

mi, parce que vous connoissiez mieux que nous les ennemis de toute espece que vous aviez à combattre, vous qui avez vu, sans vous décourager, les dangers innombrables auxquels vous exposoit personnellement cette grande et respectable responsabilité que vous imposoit le titre de premier soldat-citoyen envers l'Assemblée nationale, et envers le Roi, et qui en bravant tout, avez tout déconcerté; dites donc, à ce peuple abusé, ce qui s'est passé.

A peine le Roi est-il instruit de l'arrivée du peuple ameuté dans Paris, que ce bon monarque, fort de sa conscience et de sa loyauté, ne songe qu'à se faire entourer de sa famille; il se montre au milieu de cette simple garde aux yeux d'une cohorte égarée, mais dont il ne peut croire avoir rien à craindre puisqu'il sait qu'il en est aimé.

Il paroît dans cette attitude touchante, et les transports de la joie succedent aux cris de la fureur. Le peuple demande son Roi, il veut être son gardien, il demande à le posséder dans ses murs et à lui servir lui-même de garde.

A peine ce vœu est-il émis que le Roi s'empresse de le satisfaire. Il ne voit dans cette démarche qu'un moyen cher à son cœur de rassurer ses fideles sujets, et de se mettre lui-même à l'abri d'un embrâsement dont il avoit à peine le temps de connoître les progrès.

Quelles larmes attendrissantes on vit alors couler de tous les yeux! il n'y eut plus d'autre combat que celui de la tendresse et de la générosité. Le monarque pleuroit d'avoir satisfait son peuple, et conjuré l'orage. Le peuple pleuroit de conserver son Roi, et d'avoir

déjoué l'intrigue aristocratique, qui seule étoit l'objet de sa crainte, et la cause de son soulèvement.

Tout le monde étoit content. Tout le monde étoit heureux. La joie la plus pure se peignoit sur tous les visages.

Pourquoi s'est-elle si-tôt changée en un deuil terrible. Pourquoi a-t-elle été suivie de secousses plus dangereuses mille fois que les allarmes auxquelles elle venoit de succéder?

La garde nationale s'étoit emparée de tous les postes des ci-devant gardes-françoises. Les gardes suisses, les cent-suisses, et les gardes-du-corps, avoient conservé les leurs; et la surveillance des soldats citoyens eût répondu de leur fidélité quand même on auroit pu en douter.

Cependant la faction des conspirateurs se désespéroit d'avoir vu trop tôt s'appaiser le désordre tumultueux dont elle-même avoit si méchamment compliqué les prétextes pour accomplir ses desseins cruels. Elle saisit l'instant de calme que lui laisse la sécurité générale pour rallier ses conjurés.

Ils tiennent conseil. Ils voyent que l'occasion est manquée si la paix s'affermit. Ils déterminent dans leur rage de tenter un dernier coup. Les rôles sont distribués, les acteurs partent, et l'on rappelle aux souvenirs du peuple attendri, les banquets qui n'agueres ont excité ses murmures et ses craintes: on crie à la vengeance contre les gardes-du-corps. Un feu mal éteint, aisément se réveille; l'effervescence se manifeste.

Aussi-tôt on lâche une horde de brigands, mise à dessein en réserve, et qui n'attend que

le signal. Le régicide, par leur moyen, est d'autant plus sûr qu'on n'a point à craindre, qu'au moment du crime un pieux respect pour leur Roi retienne leurs bras parricides. Ils ne sont point François ; ils sont tous étrangers, Allemands, Italiens, Espagnols ; leurs têtes sont échauffées par le vin, et leurs mains sont dirigées, au poids de l'or, sur la victime qu'on leur a désignée.

Le massacre des gardes-du-corps est le signal du coup qu'ils doivent frapper. Les portes sont à l'instant forcées, les appartemens inondés de forcenés dont les cris augmentoient le tumulte. Il alloit être . . . . . ce monarque adoré, auquel les François ne pourront jamais payer assez dignement le tribut de reconnoissance qu'ils lui doivent, il alloit être . . . . . je ne puis achever ; il n'y a qu'un des conjurés qui puisse prononcer ce mot qui glace tout mon sang.

Mais non : je respire. La garde nationale veille, et le Roi est sauvé. Au milieu du frémissement général, on se demande l'un à l'autre, quel est le chef de cet affreux assassinat ? Paris apprend le premier cette scene d'horreur ; tout le royaume en retentit ; et tous, profondément indignés, demandent et le coupable et sa condamnation.

Au milieu du trouble, en repassant les détails de cette orgie sanguinaire, on se répete d'un bout de l'Europe à l'autre : mais la garde nationale de Paris y étoit, elle y étoit en force ; environné des meilleurs citoyens, comment la tête de Louis XVI a-t-elle pu être menacée ? Et les deux partis, dont les projets sinistres avoient successivement échoués par la coura-

geuse défense de la milice citoyenne de Paris et l'intrépide activité de son commandant-général, se livrant à la fois à leur rage, et répondant suivant leurs intérêts, disent, pour rendre suspecte la loyauté des généreux Parisiens, les uns qu'ils sont coupables, les autres qu'ils sont complices.

Et vous le souffririez, mes chers camarades, que cette calomnie s'accréditât, par votre résistance à une instruction, dont le résultat doit être de venger votre honneur compromis! vous souffririez, qu'on pût dire avec quelque fondement que vous êtes allé à Versailles pour violer l'asyle de votre Roi, puisque vous ne voudriez pas que l'on recherchât ceux qui ont compromis ses jours! Non, non, que les coupables soient connus; qu'ils soient punis, et que l'Europe entière apprenne avec admiration que les soldats-citoyens n'ont entouré leur Roi que pour le soustraire au couteau parricide qu'une main sacrilége avoit dirigée contre une tête si précieuse. Demandez-leur, à ces hommes corrompus ou égarés, qui veulent faire taire la loi sur ce forfait inoui, demandez-leur s'ils ont été témoins des horreurs dont vous avez si noblement, si courageusement arrêté les funestes suites. Demandez-leur s'ils ont vu leur Roi tremblant au milieu de sa famille éplorée, entouré d'assassins furieux, craignant encore plus les coups qui pouvoient tomber autour de lui, que ceux qui le menaçoient lui même. Demandez-leur s'ils ont vu ruisseler, dans les appartemens du château, le sang dans lequel devoit se confondre celui d'un prince qu'ils chérissent: vous réduirez les uns à un honteux silence; et, si les

autres conservent une goutte de sang François, ils se presseront de joindre leurs voix à la vôtre, ils demanderont à grands cris la punition des coupables, que, dans leur sainte fureur, ils déchireroient de leurs propres mains, s'ils pouvoient devancer l'action de la loi.

Cependant la Commune de Paris, navrée de douleur en songeant au complot infernal que des ambitieux ont tenté de mettre à exécution; frappée en même-temps, dans ce qu'elle a de plus sensible en voyant à quelles inculpations tous les ennemis de la liberté et les usurpateurs tentoient, par une coalition coupable, de livrer de fideles sujets, auxquels on n'auroit dû préparer que des couronnes civiques, s'empresse de dénoncer cette nuit, dont elle devenoit comptable à tout le Royaume. Ces deux Comités qui suivent le crime dans la route tortueuse où il cherche à s'échapper à la faveur des ténébres, se liguent pour recueillir des renseignemens sur celui qui devoit couvrir la France de deuil et de larmes. Aussitôt qu'ils ont réuni les indices nécessaires, ils les remettent au tribunal que l'Assemblée nationale a chargé du soin de punir les attentats commis contre la Nation.

Alors le chef des factieux qui, plus troublé par la crainte que par les remords, avoit été cacher sa honte en Angleterre, remue les amis, ou plutôt les conjurés qu'il avoit laissés à Paris. C'est sur eux qu'il s'est reposé du soin d'interrompre, à quelque prix que ce soit, une instruction qui va le couvrir d'opprobre et d'infamie.

C'est encore le peuple qu'il faut armer pour

faire taire les loix. Il faut encore l'échauffer, l'ameuter, l'égarer, le tromper sur ses vrais intérêts, l'effrayer pour l'aveugler, lui faire voir des dangers imaginaires pour le soulever même contre ses représentans et contre les décrets dont il a juré l'exécution.

Alors paroît un Marat d'abord attaché au comte d'Artois, débauché ensuite par le fameux duc de Luxembourg, un des plus ardens soutiens de la cabale, et qui entretient encore une correspondance suivie avec le fugitif refugié en Angleterre.

Un libelle diffamatoire paroît sous le titre d'Ami du peuple. La calomnie va effrontément attaquer les meilleurs citoyens. Une guerre atroce est livrée au tribunal dont on veut arrêter la vigilance, le tocsin de la révolte sonne par-tout l'alarme et appelle le désordre, et s'il le faut, le meurtre et l'incendie.

On lui associe un Danton, ci-devant attaché au prince de Condé, puis acheté par le duc d'Orléans. On trouve le moyen de placer cette trompette séditieuse, et de la maintenir à la tête d'une des sections de la capitale, malgré les vœux et les efforts des honnêtes gens, qui gémissent de lui voir occuper une place dont il fait un si cruel abus. Il exalte les citoyens dont elle a usurpé la confiance, et prostitue leur patriotisme, auquel il donne le change, au service d'une cabale qu'ils détestent.

On suscite un marquis de Saint-Huruge, dont l'esprit turbulent, irrité par toutes les mauvaises querelles qu'il a su se faire, habitué à tout braver, jusqu'aux coups debâton, allume par-tout le feu de la discorde, et ne se

trouve jamais mieux qu'au sein du tumulte.

Enfin arrive un Linguet, qui se livrant sans scrupule au parti qui le paye le mieux, connoît tous les principes sans en avoir aucun, sait habiller les sophismes les plus absurdes des couleurs les plus brillantes, et qui, aussi avide de renommée, que peu jaloux de gloire, brûleroit, nouvel Érostrate, le temple d'Éphese, tout simplement pour faire parler de lui.

Ces dignes travailleurs ayant, chacun à part, composé, distribué leurs bandes et mis le peuple en fermentation, faut-il s'étonner si, dans nos districts, la raison et la sagesse sont bannies des assemblées, si l'on veut décréter sans délibérer, si la classe des honnêtes gens est huée, insultée, menacée, violentée même, quand elle veut se faire entendre; si enfin les partis les plus dangereux, les moins honorables, même pour la Nation, sont adoptés forcément et sans examen au milieu du trouble le plus indécent.

Et le tout pour l'impunité de Philippe le Rouge, a qui, pour être le Cromwel de nos jours, il ne manqua que les talens du monstre dont il a tous les crimes.

Signé l'intrépide grenadier volontaire de Paris.